



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE
GESTION INTÉGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX**

-ÉRAIFT-

Mémoire

Présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS)
en « *Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux* ».

**ENTREPRENEURIAT FEMININ ET GESTION DURABLE
DES RESSOURCES FORESTIERES DU MAYOMBE
(République Démocratique du Congo)**

Par

LONPI TIPI Ernestine

Msc de Géographie-Aménagement-Environnement

(7^{ème} Promotion en DESS)

Promoteur : Pr Théodore TREFON

Chercheur, MRAC,

Professeur à l'ÉRAIFT

Encadreuse : Dr Marie NYANGE NDAMBO

Université de Kinshasa

Réseau Africain des Forêts Modèles



Année académique 2013/2014



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
INTÉGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX**

-ÉRAIFT-

Mémoire

Présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en
« *Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux* ».

**ENTREPRENEURIAT FEMININ ET GESTION DURABLE DES
RESSOURCES FORESTIERES DU MAYOMBE
(République Démocratique du Congo)**

Par

LONPI TIPI Ernestine

Msc de Géographie-Aménagement-Environnement
(7^{ème} Promotion en DESS)

Membre du jury:

1. Pr Dominique MWEZE C. NKINGI (Président, UCC)
2. Pr Baudouin MICHEL (Secrétaire, ERAIFT)
3. Pr Théodore TREFON (Promoteur, MRAC)
4. Pr MUTAMBWE SHANGO (Membre, UNIKIN)

Année académique 2013/2014

A ma sœur aînée GOUEGNI TIPI Pulchérie. Puisses-tu trouver en ce travail une récompense pour les efforts fournis en vue de mon déplacement en République Démocratique du Congo alors même que tu traversais une difficile épreuve de ta vie.

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire est le fruit d'un appui de plusieurs personnes physiques et morales à qui je témoigne ma profonde gratitude.

Mes remerciements vont à l'endroit de :

- Professeur Théodore TREFON Chercheur, Musée Royal d'Afrique Centrale, Bruxelles/Belgique, titulaire de chaire à l'ERAIFT, ainsi qu'à Madame Marie NYANGE NDAMBO de l'Université de Kinshasa, Présidente Africaine du Réseau des Femmes Entrepreneurs des Forêts Modèles, respectivement promoteur et encadreuse pour leur disponibilité et leurs conseils ;
- Professeur Michel Baudouin Directeur de l'ERAIFT pour les conseils et la documentation mise à ma disposition ;
- Professeur Mate Mweru Jean Pierre pour tous les conseils et les encouragements;
- Professeur Isaac Tchouamo de l'Université de Dschang pour l'orientation dans le choix de ma thématique de recherche ;
- Professeur Maurice Tsalefac de l'Université de Dschang pour les conseils;
- tout le corps professoral de l'ERAIFT pour les enseignements de qualité qu'ils m'ont dispensés;
- corps administratif de l'ERAIFT pour les efforts fournis dans l'organisation et le suivi des enseignements ;
- assistants de l'ERAIFT en particulier à Luhusu Francine pour l'encadrement sur le terrain.
- l'UNESCO qui m'a offert l'occasion de prendre part à cette formation et d'acquérir de nouvelles connaissances en matière d'aménagement des forêts et des territoires de la zone tropicale;
- Réseau Africain des Forêts Modèles et plus particulièrement à la Forêt modèle du Mayombe en construction qui m'a permis d'effectuer mon stage de mémoire au sein de leur structure et à assurer mon encadrement technique sur le terrain.
- CODESRIA et WWF qui ont contribué financièrement à l'acquisition du matériel de terrain, au traitement des données et à mon logement sur les sites d'étude;
- Laboratoire du Groupe de Recherche en Appui à la politique pour l'Alimentation et l'Agriculture en Afrique de l'Université de Kinshasa, dans l'assistance au traitement et à l'analyse des données ;
- le personnel de l'INERA- Luki, particulièrement à M. Bambi et M. Tsimba Synbale pour leur accompagnement sur le terrain;

- toutes les communautés des villages Mangala et Maduda pour leur collaboration qui m'ont facilité la collecte des données sur le terrain. Je pense particulièrement à Monsieur Nongo Nongo Antoine et Madame Hélène Mabiala chef du groupement Maduda;
- mes amis, Yemelong Temgoua Nadine, Lemouogue Joséphine, Kemajou Yawa Solange, Diangong Annette, Pouleu Gérard, Mbouséko Narcisse et les Dr Yemmafouo Aristide, Bono Samba Yves qui m'ont encouragé à postuler pour cette formation, qui n'ont cessé de me soutenir moralement via des appels téléphoniques et qui ont trouvé du temps pour relire ce mémoire ;
- tous mes camarades de la 7^{ème} promotion particulièrement Joël Gamys pour l'encouragement et le soutien moral pendant mes moments de dures épreuves;
- les cuisinières et les gardiens de l'ERAIFT pour leur chaleur et bienveillance pendant mon séjour à l'ERAIFT.
- la communauté des étudiants camerounais de Kinshasa pour leur encadrement et encouragement;
- Madame Elvire Bukani Steward qui m'a ouvert ses portes pendant mon séjour à Kinshasa ;
- Que toutes les personnes qui de près ou de loin m'ont aidé et qui n'ont pas été citées, trouvent ici l'expression de ma gratitude.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS -----	ii
TABLE DES MATIERES -----	iv
LISTE DES CARTES-----	vi
LISTE DES TABLEAUX-----	vi
LISTE DES FIGURES-----	vi
LISTE DES PHOTOS -----	vii
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS -----	viii
RESUME -----	x
ABSTRACT -----	xi
INTRODUCTION-----	1
I. Contexte de l'étude-----	1
II. Etat de la question-----	2
II.1. La condition de la femme dans l'Afrique rurale -----	2
II.2. l'entrepreneuriat et la femme en zone forestière -----	3
III. Problématique -----	5
IV. Questions de recherche, hypothèses et objectifs-----	7
IV.1. Questions de recherche -----	7
IV.2. Hypothèses de recherche -----	7
IV.3. Objectifs de la recherche -----	7
V. Cadre théorique de l'étude-----	8
V.1. Positionnement théorique de l'étude-----	8
V.2. Approche systémique et pertinence du sujet -----	11
V.3. Développement rural intégré-----	13
CHAPITRE II- MILIEU D'ETUDE ET METHODOLOGIE-----	15
II.1. Le milieu d'étude -----	15
II.1.1. Localisation de la Forêt Modèle du Mayombe en Construction -----	15
II.1.2. Situation géographique des sites étudiés -----	16
II.1.2.1. Les données physiques sur Maduda et Mangala -----	16
II.1.2.2. Relief, hydrographie et sols-----	18
II.1.2.3. Climat, Végétation et faune-----	19
II.1.2.4. Les données sur le milieu humain-----	20
II.1.3. Données historiques sur le village Mangala -----	21
II.2. Méthodologie -----	22
II.2.1. Méthodes et approche utilisées -----	22
II.2.2. Choix des sites de l'enquête, échantillon et déroulement de la collecte des données -----	23
II.2.2.1. Choix des sites et échantillonnage -----	23
II.2.2.2. Le traitement, l'analyse des données et les représentations cartographiques-----	26
CHAPITRE III- PRESENTATION DES RESULTATS-----	28
III.1. Etat des lieux des activités féminines dans la forêt du Mayombe -----	29

III.1. 1. Une pluralité d'activités pratiquées par les femmes -----	29
III.1.1. 1. L'agriculture et l'élevage-----	30
III.1.1.2. La collecte des produits forestiers non ligneux et la pratique l'artisanat-----	32
III.1.1.3. La carbonisation et la collecte du bois de chauffe-----	37
III.1.2. La commercialisation des produits-----	40
III.2. Le fonctionnement des activités féminines à Maduda et Mangala -----	41
III.2.1. Les interventions des acteurs et leurs rôles -----	41
III.2.2. Le caractère associatif dans les activités féminines de Maduda et Mangala---	50
III.3. L'impact économique et social des activités féminines -----	52
III.3.1. L'effet économique de l'activité des femmes de Maduda et Mangala-----	53
III.3.1.1. Les recettes et les avantages issus des activités des femmes de Maduda et de Mangala en 2013-----	53
III.3.1.2. Détermination de la rentabilité des activités à Maduda et Mangala -----	56
III.3.2. L'impact social de la pratique des activités féminines -----	62
III.3.2.1. La contribution de la femme aux charges de son ménage -----	62
III.3.2.2. Les économies réalisées par la femme -----	63
III.4. Les entraves à l'exercice des activités féminines à Maduda et Mangala -----	65
III.4.1. Les entraves socioculturelles -----	66
III.4.2. Les entraves liées à l'accès l'encadrement et au manque de financement -----	67
III.4.3. Les entraves d'ordre infrastructurel-----	69
CHAPITRE IV- DISCUSSION -----	72
CONCLUSION, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES -----	76
BIBLIOGRAPHIE -----	79
LISTE DES ANNEXES -----	I
Annexe1 : Questionnaire -----	I
Annexe 2 : liste des plantes médicinales -----	XIII
Annexe 3 : Liste des champignons récoltés par les femmes de Maduda et de Mangala -----	XV
Annexe 4 : Perception des femmes sur les changements sur la forêt et matrice des impacts sur la forêt par village -----	XVI
Annexe 5 : Le fonctionnement des organisations paysannes à Maduda et Mangala-----	XIX
Annexe 6 : Etudes de cas de l'entrepreneuriat féminin et de la gestion durable des ressources forestières -----	XXIII
Annexe 7 : Quelques photos de terrain -----	XXIX
Annexe 8: Liste des personnes ressources rencontrées -----	XXX
Annexe 9 : Les infrastructures socioéconomiques de Mangala et Maduda -----	XXXI
Annexe 10 : Exemple de base de données -----	XXXII

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la forêt modèle du Mayombe en construction-----	15
Carte 2 : Localisation des sites d'étude-----	17
Carte 3 : Les principaux marchés et les zones d'influence commerciale de Maduda et de Mangala-----	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Modes d'accès à la terre des femmes de Maduda et de Mangala-----	30
Tableau 2 : Pourcentage de participation des femmes dans une association professionnelle à Mangala et Maduda-----	50
Tableau 3 : Unités de mesure de quelques produits commercialisés et les prix appliqués à Maduda et à Mangala -----	53
Tableau 4 : Quantité de produits agricoles vendues en 2013 et les recettes en Fc -----	55
Tableau 5 : Analyse des avantages annuels en Fc/ activité/ village-----	57
Tableau 6: Moyennes mensuelles des épargnes en 2013 des femmes de Maduda et de Mangala (\$US) -----	63
Tableau 7: Origine et nature des aides agricoles à Maduda et Mangala en 2013-----	67
Tableau 8 : Identification des FFOM-----	69

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Pertinence du sujet en rapport avec l'approche systémique -----	12
Figure 2 : La situation matrimoniale des femmes de Maduda et Mangala-----	28
Figure 3 : La taille des ménages des femmes de Maduda et Mangala-----	28
Figure 4 : Le niveau d'étude des femmes de Maduda et de Mangala-----	28
Figure 5 : Les tranches d'âge des femmes à Maduda et Mangala-----	28
Figure 6 : Hiérarchisation des activités féminines à Maduda et Mangala-----	29
Figure 7 : Avis des femmes de Maduda et de Mangala à propos de l'intervention des membres de leurs familles dans l'activité-----	41
Figure 8 : Production, acheminement et commercialisation du manioc rouillé-----	45
Figure 9 : Les cultures pratiquées par village-----	54
Figure 10 : Les dépenses familiales par activités-----	61
Figure 11 : Les obstacles autour des activités féminines-----	64

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : La culture du manioc-----	31
Photo 2 : La récolte des arachides à Maduda -----	31
Photo 3 : Des porcs en divagation-----	32
Photo 4 : Un troupeau de bovin en divagation-----	32
Photo 5 : <i>Gnetum africanum</i> en attente pour la livraison-----	33
Photo 6 : Collecte et transport des feuilles de marantacées à Mangala-----	35
Photo 7 : Commerce des feuilles de marantacées à Maduda-----	35
Photo 8 : Commerce en détail des fruits de <i>Dacryodes edulis</i> à Maduda-----	36
Photo 9 : Paniers fabriqués à Maduda-----	37
Photo 10 : Savons de ménage fabriqués à Mangala-----	37
Photo 11 : Le transport de charbon de bois par une femme à Mangala-----	38
Photo 12 : Un four à charbon préparé par une femme à Maduda-----	38
Photo 13 : Bois de chauffe aux petits diamètres et de couleurs noirâtre-----	39
Photo 14 : Commerce en détail des produits agricoles par les femmes productrices et commerçantes sur le marché à Maduda-----	40
Photo 15 : Stockage de manioc rouillé à Maduda-----	46
Photo 16 : Embarquement nocturne des produits à Mangala-----	47
Photo 17 : Un groupe de jeunes cueilleuses prête pour l'expédition en forêt-----	51

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APMAN : Association Paysanne de Mangala
APPM : Association des Planteurs et Pisciculteurs de Maduda
AVEM : Association des veuves de Mangala
CEEAC: Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CLD : Comité Local de Développement
CNUED: Convention des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement
COMIFAC : Commission des Forêts de l'Afrique Centrale
CORESMA : Comité des Ressortissants de Maduda
CVD : Comité Villageois de Développement
DIAF : Direction des Inventaires et d'Aménagement Forestier
DRI : Développement Rural Intégré
DSCRIP: Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
ERAIFT: Ecole Régionale post universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et des Territoires Tropicaux
FAO: Food and Agriculture Organisation
Fc: Franc congolais
FCFA: Franc de la Communauté Française d'Afrique
FMMc: Forêt Modèle du Mayombe en construction
FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
GPS : Global Positioning System
ICCN: Institut Congolais pour Conservation de la Nature
IGC : Institut Géographique du Congo
INERA: Institut National des Etudes et de la Recherche Agricole
IPMA : Initiative Paysanne de Maduda
MECNT: Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme
ONG: Organisation Non Gouvernementale
ONGD: Organisation Non Gouvernementale de Développement
OP : Organisation Paysanne
PAM: Programme Alimentaire Mondiale
PFNL: Produit Forestier Non Ligneux
PME: Petite et Moyenne Entreprise

PNUD-UNOPS 2BK: United Nations Office for Project Services Bas-Congo, Bandundu et Kinshasa

RBL: Réserve de Biosphère de Luki

RDC: République Démocratique du Congo

Sd: Sans date

SIG: Système d'Information Géographique

SPSS: Statistical Package for the Social Sciences

UNESCO-MAB: Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture-
Man and the Biosphere

WWF: World Wildlife Fund

RESUME

La présente étude porte sur l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable des ressources forestières du Mayombe (République Démocratique du Congo). Elle a été conduite du 28 janvier au 31 mai 2014 à Maduda et Mangala. Son objectif est de contribuer à l'élaboration des stratégies de promotion des capacités entrepreneuriales des femmes en zone forestière. Les résultats sont ceux obtenus aux moyens des données collectées lors des entretiens semi-structurés, des focus group, et d'un questionnaire administré individuellement à un échantillon de 100 femmes. Ces résultats révèlent que:

Les femmes de Maduda et de Mangala entreprennent plusieurs activités économiques. Ces activités bénéficient d'un niveau d'encadrement insuffisant de la part de l'Etat et des ONG en place. Plusieurs intermédiaires sont présents lors de la commercialisation de leurs produits. Elles ne font pas d'association et déploient diverses stratégies de finances de leurs activités.

L'implication est la faible rentabilité de leurs activités, car l'analyse avantage/coût permet d'obtenir seulement 0,709 \$ US en 2013. Le corollaire est la faible contribution de ces femmes aux charges de leurs ménages (21\$ US /femme/en 2013) et la petitesse de leurs épargnes mensuelles pour lesquelles seulement 10% de femmes l'ont réalisé.

Des blocages d'ordre socioculturel, financière, technique, infrastructurel entravent l'exercice de leurs activités et entraînent des effets néfastes sur les ressources forestières. Cette étude recommande un model entrepreneurial associatif, dans lequel les tâches sont réparties entre l'Etat, la Forêt Modèle du Mayombe et les femmes.

Mots clés : Association, entrepreneuriat féminin, Forêt du Mayombe, Gestion durable de la forêt, République Démocratique du Congo.

ABSTRACT

This study is about feminine entrepreneurs and the sustainable management of forest resources in Mayombe (Democratic Republic of Congo). Research was carried out in the villages of Maduda and Mangala from January 28th to May 31th 2014. Its objective is to contribute to the elaboration of strategies of promoting women entrepreneurial capacities within forest zones. The results were obtained through data collected during semi-structured interviews, focus group discussions and individual questionnaires to a sample of 100 women. These result revealed that:

The women of Maduda and Mangala engage in many economic activities. The farming which is given to these activities by the government and the NGO at the stage of production is insufficient. At the stage of commercialization of their products, there are intermediaries. They do not carry out these activities in association.

With a Benefit/Cost analysis which shows that these activities yielded only 0,709 \$ US in 2013, 21\$US per woman annually as average contribution to household management, low savings with only 10 % of women, their activities provide very low income which just permits them to survive.

Sociocultural, financial, technical and infrastructural hindrances are obstacles to their activities and bring about negative effects on forest resources.

This study recommends an associative entrepreneurial model, in which tasks are assessed between the State, Model Forest of Mayombe in construction and women.

Key words; Association, feminine entrepreneurs, Mayombe forest, sustainable forest management. Democratic Republic of Congo.

INTRODUCTION

I. Contexte de l'étude

Les femmes en milieu rural sont fortement tributaires des ressources naturelles- terre-eau- forêt pour répondre aux besoins de leurs ménages en nourriture, en eau de consommation, en combustible et en subsistance médicale. Dans certains pays du monde selon le PAM (Sd: 67), elles y tirent entre 60 et 80 % de la nourriture, dépendant ainsi entièrement des ressources naturelles. Cependant, les femmes constituent la majorité de la population vivant dans des conditions de pauvreté extrême en milieu rural (FAO, 2010). Or, dans ce contexte de féminisation de la pauvreté rurale, il est remarqué que les femmes jouent des rôles clé pour aider leurs foyers et communautés à atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à gérer les revenus et à améliorer les moyens d'existence des ruraux. Elles sont aussi présentes dans diverses activités rurales permettant ainsi le fonctionnement de l'économie locale, nationale voire mondiale.

Malgré leur apport socio-économique, le potentiel des femmes demeure encore largement inexploité. Elles se concentrent dans des activités de très petites tailles, de faible productivité et de faible rendement ce, dans une économie informelle. En milieu forestier, cette économie informelle est basée sur le prélèvement quotidien de diverses ressources, pour la commercialisation et la survie des ménages occasionnant la dégradation des forêts.

Conscient de l'importance des ressources naturelles en général et des écosystèmes forestiers en particulier, ainsi que des pressions anthropiques qui s'y exercent, conscient du rôle que joue la femme dans ces pressions, depuis 1992 à Rio, 1995 à Beijing, la femme a été mise au centre du développement durable. Par ailleurs, il a été reconnu que la lutte contre la pauvreté ne pourra se faire qu'en donnant aux femmes un rôle d'actrice à part entière dans des programmes mis en place. Les femmes ont ainsi un rôle crucial dans la gestion de l'environnement et, le développement de leur pleine participation est donc essentiel dans la réalisation du développement durable.

C'est dans cette optique que les forêts Modèles ont mises sur pied une plate forme des femmes ayant pour objectif l'amélioration des moyens d'existence des femmes en zone forestière. Les Forêts Modèles sont une forme d'utilisation des territoires, ce sont des milieux géographiques bien délimités, de vastes territoires aménagés et mis en valeur pour répondre à une vaste gamme de besoins, mais où la forêt constitue l'une des principales valeurs (Maldague, 2006: 13). L'extension de cette nouvelle forme de gestion de la forêt, lors du sommet de la Terre de Rio en juin 1992, a été proposée par le gouvernement du Canada. Ce

concept est basé sur l'adoption d'une méthode souple pour gérer les paysages et les écosystèmes qui combinent les besoins sociaux, environnementaux et économiques des collectivités locales et la durabilité des grands paysages, dont les forêts ont des caractéristiques communes. Ainsi, depuis 2010 la République Démocratique du Congo (RDC) s'est engagée dans le processus Forêts Modèles et compte aujourd'hui quatre sites en construction: au Mayombe, à l'Equateur, au Nord Kivu et au Sud Kivu.

Située dans le Sud-ouest de la RDC, la Forêt Modèle du Mayombe en construction (FMMc) sur laquelle cette étude est effectuée couvre une superficie de 14 321 km² c'est-à-dire l'ensemble de la forêt du Mayombe (Metikwiza, 2012: 5). En 2012, il y a été installé une plateforme de femmes dont l'un des objectifs est de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et de réaliser leur autonomisation, en vue de réduire la pauvreté et préserver les ressources forestières.

II. Etat de la question

De nombreux écrits se rapportant aux femmes et à l'entrepreneuriat féminin ont fait l'objet de plusieurs publications. Ceux qui ont orientés notre recherche ont été axés sur les thématiques suivantes: La situation de la femme dans l'Afrique rurale, la femme et l'entrepreneuriat en milieu forestier.

II.1. La condition de la femme dans l'Afrique rurale

Dans les sociétés rurales africaines, la situation de la femme se résume en de nombreuses discriminations ou exclusions en matière d'accès aux ressources naturelles et à l'économie. Sindjoun (2000: 88) reconnaît que cette situation est imputable au rapport de domination de la femme par l'homme. Ce qui justifie aussi que trop peu de projets en matière de développement soient orientés vers les actions féminines. A ce propos, dans son rapport de l'année 2008 sur le développement, la Banque Mondiale a fait le bilan selon lequel, le secteur agricole par exemple n'absorbe que 4 % de l'aide publique au développement en 2008 et de ces 4%, seul 1% était accordé aux femmes. Dans la même logique, Puiggros (2012 : 12) renseigne que les rapports de la FAO font montre du fait que les femmes constituent presque 60% à 85% de la main d'œuvre en zone rurale. Mais, elles ne possèdent en moyenne que 2% des terres et ne reçoivent que 1% de crédits agricoles.

Cette marginalisation de la femme qui naît depuis l'enceinte familiale et continue même dans l'octroie des ressources fait dire à Diallo (2013 : 8) que « le fait de naître femme

traduit automatiquement un statut inférieur à celui de l'homme ». Le statut de femme ne leur offre que très peu de pouvoir et plusieurs restent sous la domination de l'homme. Pour justifier cette situation, le système patriarcal est pointé du doigt, car il conduit à une domination de la femme se traduisant par un asservissement. Vue de la sorte, la femme est considérée comme un simple élément de reproduction.

Or, les femmes sont à même de jouer un rôle déterminant en ce qui concerne l'organisation de la société, le contrôle et la protection des ressources naturelles et même dans l'économie. C'est pourquoi, malgré toutes ces discriminations, le rôle de la femme dans la lutte contre la pauvreté est reconnu par les instances internationales, offrant de ce fait un cadre d'épanouissement de la femme. C'est ce qui a donné un regain d'intérêt au secteur de l'entrepreneuriat féminin et justifie cette étude.

II.2. L'entrepreneuriat et la femme en zone forestière

Afin de mieux étayer le thème de l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable des ressources forestières, nous sommes parties de la littérature sur les activités féminines en forêt, les entreprises féminines de la zone forestière et leur forme d'organisation et les actions féminines de restauration des écosystèmes forestiers.

a) Les activités des femmes en zones forestières

Dans toutes les régions forestières, les modes de vie des populations rurales confèrent traditionnellement une large place à l'utilisation des diverses catégories des ressources de la forêt. Au sujet des activités féminines en zone forestière, il existe une pluralité d'écrits. L'essentiel de cette littérature se résume au fait que, les femmes sont les premières utilisatrices des ressources de la forêt, elles vont y prélever par ramassage, cueillette, collecte diverses ressources qui servent à la consommation des ménages, à la transformation ou à la commercialisation. A ce propos, Falconer *et al.* (1996 : 11-13) font remarquer que, « l'arbre et la forêt fournissent aux femmes des aliments et d'autres produits que l'on peut consommer directement vendre tels quels, ou transformer avant de commercialiser ». Par ailleurs, Bikié *et al.* (2000:11), Ngono N. (2007 :8) font l'observation selon laquelle la forêt est importante pour les femmes pendant la période de crise car elles y déploient toutes sortes d'activités ayant pour but la survie de leur ménage. Ainsi, pour les populations vivant dans ces milieux, les ressources de la forêt et plus particulièrement les PFNL jouent un rôle important dans leur bien-être tout en étant à la fois leurs sources de revenus (Awono *et al.*, 2008: 11-35).

Outre ces activités liées essentiellement au prélèvement sur l'arbre, les femmes travaillent également la terre. Elles y font l'agriculture itinérante sur brûlis, avec des matériels rudimentaires et assurent l'essentiel des travaux de semis, de sarclage et de récolte. En milieu forestier libérien, elles constituent approximativement 60% de la main d'œuvre agricole et environ 80% de l'activité commerciale (Norikane, 2009: 21-22).

A travers cela, il est reconnu que les forêts offrent aux femmes une gamme variée de produits nécessaires pour la survie des ménages et d'autres acteurs impliqués dans son exploitation. La forêt et l'arbre apportent un soutien capital à la production agricole, fournissent des aliments et du combustible, et sont source de revenus en espèces (Maetz, 2013: 3), en particulier pour les pauvres au nombre desquels les femmes.

b) Les entreprises féminines en zone forestière

Dans certains cas, l'exploitation des ressources forestières a fait naître des entreprises. Elles sont considérées comme des entités indépendamment de leur forme juridique. A ce titre, Awono *et al.* (2008:20) considèrent les activités individuelles, familiales ou associatives de collecte, de transformation et de vente d'*Irvinginia sp.*, comme étant des entreprises féminines en milieu forestier du centre, sud et littoral camerounais. Depuis 2005, avec l'initiative forêt modèle au Cameroun, les femmes de la forêt modèle de CAMPO-MA'AN et de Dja Mpomo, ont mis sur pied une vaste organisation féminine aux activités orientées sur la collecte, la transformation et la vente à l'échelle nationale et internationale de divers produits forestiers non ligneux et des produits agricoles. Des activités semblables sont aussi signalées par Elias *et al.* (2004 :71-88), Aliti *et al.* (2013 : 30) dans le milieu forestier de la zone soudano-sahélienne et particulièrement au Burkina-Faso, où les femmes ont développé une filière féminine de karité; encore plus, elles se sont constituées en une union de femmes productrices de beurre de karité sollicitée par les industries européennes de l'agroalimentaire et cosmétique.

En dehors du dynamisme des femmes dans le développement des activités génératrices de revenus, les femmes des zones de forêt se déploient également dans les actions liées à la restauration des milieux forestiers dégradés contribuant ainsi à leur gestion durable.

c) Les actions féminines de restauration des écosystèmes forestiers dégradés

Les activités humaines induisent le plus souvent des impacts négatifs sur la forêt. Selon la COMIFAC et la CEEAC (2007: 19-21) « en Afrique Centrale, la sécheresse, les feux

de brousse et l'extension des terres pour l'agriculture sont sans contexte parmi les causes de la dégradation du couvert forestier ». Folefack et Abou (2009 : 317), Marien *et al.* (2013 :14) estiment que la forte demande des centres urbains en charbon de bois et en bois de chauffe pour la satisfaction des besoins énergétiques des ménages s'accompagne d'une pression sur les formations ligneuses.

Cette situation de dégradation interpelle aussi les femmes. En effet, des auteurs ont souligné que les femmes contribuent à la restauration de la forêt. Ce qui a permis d'établir une proximité entre les femmes et la forêt, et entre les femmes et la préservation des ressources forestières. Ainsi, la participation des femmes à la prise de décision dans les groupes d'utilisateurs et de comités forestiers a un impact positif sur la durabilité des forêts (Elias *et al.*, 2004 :71-88), à travers l'amélioration par exemple de leur régénération et la réduction de l'exploitation illégale, grâce à un meilleur suivi et par la gestion des conflits. D'après Ngono N. (2007 : 35) au Cameroun, « pour atténuer la pression exercée sur les ressources forestières par les défrichements et la collecte des PFNL, les femmes cultivent les fruitiers sauvages et d'autres espèces forestières dans leurs champs ou à proximité des cases ». Par ailleurs, en République du Congo, l'utilisation des pratiques agro-écologiques par la mise en culture des terres anciennes, inexploitées et non propices à l'agriculture par les populations du pays Boko, au nombre desquelles les femmes a eu d'importants effets positifs sur le milieu physique à travers la mise en place d'un écosystème forestier (Mbemba, 2007: 75).

Hormis ces actions féminines en milieu forestier d'Afrique centrale, en Afrique soudano-sahélienne, les femmes s'investissent dans la sédentarisation de l'agriculture par la combinaison des activités agricoles ou agro-forestières, l'adoption de nouvelles techniques culturales et à d'autres activités comme l'artisanat (Diallo, 2013 : 20).

Ce travail se situe à la suite de ceux des auteurs précités. Il a pour dessein de voir de quelle manière la femme de la forêt du Mayombe peut contribuer à la gestion durable de la forêt par le biais de diverses activités entreprises.

III.Problématique

L'essentiel des problèmes à la base de la dégradation des écosystèmes forestiers pourraient se résumer en un mot : la pauvreté. Elle est à la fois en amont et en aval de la perte du couvert végétal dans les pays de grand bassin forestier en général et en RDC en particulier soit 0,6% (DSRP provincial Bas-Congo, 2007: 20). En RDC, l'incidence de la pauvreté est estimée à 70,85% et s'avère encore plus prononcé dans les zones rurales où vivent 80% de la

population avec moins d'un dollar par jour (RDC, 2008: 1), au nombre desquels, 61,1% de femmes vivent en- dessous du seuil de pauvreté et constituent en milieu rural 72% de la main d'œuvre agricole (RDC, 2009: 8). Vue de cette manière, le gouvernement congolais a pris l'option de la reconstitution de son capital forestier. Pour ce faire, il a adopté diverses lois, notamment la loi N°011/2002 d'août 2002 portant code forestier et a fait de la conservation des ressources forestières une priorité dans son agenda (Trefon, 2007 : 34). Il a également mis en place un cadre institutionnel représenté par le Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme (MECNT) ainsi que l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) devant veiller à l'application desdites lois. Mais surtout il a fait de l'amélioration des conditions de vie de la population et plus précisément celles de la femme son principal cheval de bataille. Un ministère du genre, de la famille et de l'enfant a été créé à cet effet. A côté de l'Etat congolais, plusieurs ONG tout en s'inscrivant dans la logique des programmes étatiques, mènent elles aussi des actions ayant pour but de lutter contre la pauvreté et de restaurer la forêt. Mais, aucune action spécifique, essentiellement axée sur la contribution de la femme à la conservation des ressources naturelles et plus précisément de la forêt n'a été engagée.

Cette lacune entraîne comme corollaire, une insuffisance dans la matérialisation sur le terrain des diverses actions destinées à accroître les revenus de la femme et dans la protection des ressources forestières. Alors, dans ce contexte, la femme congolaise et encore plus celle de la forêt du Mayombe, qui est l'utilisatrice de grandes des ressources naturelles continue de prélever sur la forêt par le développement de micro activités destinées à la satisfaction de ses besoins essentiels et de ceux de sa famille pour laquelle elle est gestionnaire. Se faisant, ne parvenant pas à trouver satisfaction, et dans le contexte de la dégradation desdites ressources, elle se trouve dans la nécessité d'effectuer des ponctions de plus en plus importantes sur la forêt. Mais, les pratiques qu'elles emploient ne sont ni de nature à préserver la forêt, ni à contribuer à l'amélioration de leur situation sociale et économique. Tout ceci occasionne une difficulté dans l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement de la République Démocratique du Congo, objectifs repris par les autorités provinciales du Bas-Congo dans le Document Provincial de Stratégies de Réduction de la Pauvreté dans le Bas-Congo (DSCR) qui sont : la reconstitution du capital forestier, la promotion de la création d'emploi et le renforcement des capacités de la femme (DSCR provincial Bas-Congo, 2007: 37).

Dans cette ambiance générale de pauvreté et de dégradation des ressources forestières, il y a la nécessité de penser aux stratégies mettant un accent sur la promotion de l'entrepreneuriat de la femme et de la gestion durable des ressources forestières.

IV. Questions de recherche, hypothèses et objectifs

IV.1. Questions de recherche

De ce qui précède, la question principale qui sous-tend cette étude est: Comment promouvoir l'entrepreneuriat des femmes de la forêt du Mayombe en vue de leur pleine participation à la conservation des ressources forestières ?

De manière spécifique l'on devra répondre aux questions subsidiaires suivantes:

- ✓ Quelles sont les activités des femmes de la forêt du Mayombe ?
- ✓ Comment fonctionnent –elles ?
- ✓ Quels sont les effets de la pratique de ces activités sur leur développement socioéconomique ?
- ✓ Quels sont les obstacles rencontrés dans la pratique de leurs activités ?

IV.2. Hypothèses de recherche

Ce travail se base sur le postulat principal selon lequel, la participation des femmes de la forêt du Mayombe à la conservation des ressources de la forêt passerait par l'amélioration ou par la promotion de leur capacité entrepreneuriale.

Comme hypothèses spécifiques, nous présumons que :

H1: Les activités des femmes de la forêt du Mayombe sont axées principalement sur l'agriculture, la collecte des produits forestiers non ligneux et ligneux, l'élevage, l'artisanat et le commerce;

H2 : Dans ces activités on note l'intervention de divers acteurs et celles-ci ne se font pas en association;

H3 : Ces activités se limitent à la seule survie;

H4 : Les difficultés rencontrées par les femmes de la forêt du Mayombe dans leur activité ne sont pas seulement d'ordre social, culturel et financier.

Plusieurs objectifs sont de ce fait formulés.

IV.3. Objectifs de la recherche

L'objectif général de ce travail est qu'il est une contribution à l'élaboration des stratégies de promotion des capacités entrepreneuriales des femmes en zone forestière comme gage de la conservation des ressources de la forêt.

Comme objectifs spécifiques, il vise à :

- ✓ faire un état des lieux les activités des femmes;

- ✓ identifier les acteurs et le caractère associatif dans la pratique de ces activités;
- ✓ déterminer les effets de ces activités sur le développement socioéconomique des femmes;
- ✓ identifier les barrières qui se dressent à l'exercice de ces activités.

V. Cadre théorique de l'étude

Cette section a pour objectif de préciser les concepts théoriques de notre recherche dans le champ de l'entrepreneuriat et de donner une lumière à travers les définitions des concepts. Elle fait aussi un point sur l'approche systémique et le développement rural intégré.

V.1. Positionnement théorique de l'étude

a- L'entrepreneuriat: une affaire d'opportunité et d'innovation

Cette théorie est développée par les économistes. Selon eux, l'entrepreneur est vu comme un preneur de risque, dans la mesure où il investit son propre argent. Ainsi, l'entrepreneur achète une matière première, souvent produit de l'agriculture, à un prix certain pour le transformer et le revendre à un prix incertain. Il est question dans l'entrepreneuriat de saisir une opportunité en vue de réaliser un profit (Filion, 1997: 5). Dans ce courant, on retrouve Laviolette et Loue (2006: 4), pour qui l'entrepreneuriat est « une dynamique de création et d'exploitation d'une opportunité d'affaires par un ou plusieurs individus via la création de nouvelles organisations à des fins de création de valeur ». Vu de cette manière, l'entrepreneuriat féminin dans la forêt du Mayombe pourrait être associé à l'innovation, qui doit expliquer le développement économique. Or, tel n'est pas toujours le cas dans la mesure où l'opportunité et l'innovation à elles seules ne suffisent pas pour expliquer le dynamisme de ces femmes. Il y a aussi lieu de voir l'impact de l'attitude dans l'entrepreneuriat.

b- Le comportement entrepreneurial

Il est développé par les behavioristes qui attribuent à l'entrepreneuriat plusieurs caractéristiques. En effet, l'être humain est le produit de son milieu car souvent il reflète assez bien souvent la culture du milieu d'où il est issu (Filion, 1997 : 8-12). Il constitue une bonne courroie de transmission des cultures régionales. Ainsi, les formations, l'emploi, la religion, les valeurs du milieu d'éducation, la culture familiale ont une influence sur l'entrepreneuriat. Cette façon de voir l'entrepreneuriat a prévalu jusque dans les années 1980. Il est donc question pour ce travail d'exploiter le savoir-être et le savoir-faire de la femme de la forêt du

Mayombe pour impulser le développement socioéconomique local, afin de contribuer à la protection des ressources forestières. Il est aussi difficile d'établir un profil scientifique de ce qu'est l'entrepreneuriat à partir du comportement étant donné qu'il est assez changeant. Cependant, il existe une variété de types d'entrepreneuriat.

c- Les types d'entrepreneuriat

Suivant leur forme et leur dimension, il existe trois types d'entrepreneuriat : privé, social et collectif.

L'entrepreneuriat privé est motivé par les intérêts personnels d'enrichissement et d'accomplissement de soi. Par contre, l'entrepreneuriat social et l'entrepreneuriat collectif reposent sur des projets visant l'enrichissement et l'accomplissement d'une communauté à partir des intérêts sociaux et collectifs (Lévesque 2002 : 20). Les projets qu'ils soutiennent impliquent une production de valeurs économiques et sociales partagées par les membres du groupe et de la communauté. Il est de ce fait motivé par la production de valeurs vouées au développement du bien-être du groupe et de la communauté.

L'entrepreneuriat social a un intérêt dans la mesure où il a « un caractère novateur dans le traitement des problèmes complexes. Il est considéré comme une solution partielle à certaines défaillances des sociétés modernes, telles le chômage, les inégalités à l'accès aux ressources, la pauvreté, la privation et l'exclusion » (Bacq et *al.*, Sd : 1-25). Vue de cette manière, l'entrepreneuriat social et collectif sont des réponses au déclin des approches traditionnelles de l'Etat-providence. L'entrepreneuriat social et collectif sont donc utiles en tant qu'outil d'aide aux gouvernements.

Plusieurs champs existent dans l'entrepreneuriat. Parmi ceux-ci, l'entrepreneuriat féminin dont une définition permettrait une meilleure appréhension de notre sujet de travail.

d- L'entrepreneuriat féminin

A l'entrepreneuriat féminin, Ndongo et Ouédraogo (1991: 9) le définissent comme « un ensemble d'activités mises sur pieds et gérées par les femmes elles-mêmes indépendamment de la taille de l'entreprise ».

Pour cette étude, il sera question de l'ensemble des activités pratiquées par les femmes à titre individuel, familial ou associatif. Pour ces activités, ce travail s'efforcera de comprendre le fonctionnement, leurs impacts socioéconomiques, les blocages afin de proposer des orientations en vue de promouvoir un entrepreneuriat féminin dans la forêt du Mayombe.

L'entrepreneuriat féminin dans le Mayombe tel qu'il est perçu dans ce travail, alors se situe dans les deux courants de pensée: économiste et behavioriste. Economique parce qu'il est de nature à donner un coup de pousse au développement économique; behavioriste dans la mesure où il permet d'entrevoir le caractère endogène que revêt l'entrepreneuriat féminin à travers la valorisation du savoir-faire local de gente féminine.

Dans cet entrepreneuriat féminin à la forêt du Mayombe, dans cette étude, on sera en présence de deux catégories de femmes :

- les femmes productrices et commerçantes parce que le commerce complète l'activité de production. Dans ce commerce, d'une part on produit et d'autre part on échange ;
- et les femmes purement commerçantes. Pour cette catégorie de femmes, elles achètent et revendent la marchandise. Ainsi, l'activité que nous allons désigner par commerce dans ce travail consiste à l'achat et à la vente de denrées, des marchandises par ces dernières.

Compte tenu du fait que le sujet traite de l'entrepreneuriat féminin et de la gestion durable des ressources forestières, il est à reconnaître le mérite attribué à la CNUED de Rio 1992, qui a permis de faire naître une conscience commune sur le rôle important de la femme dans la société, en tant que première utilisatrice des ressources naturelles et opératrice incontournable dans la lutte contre la pauvreté et dans la préservation de l'environnement.

d- La gestion durable des forêts

Les forêts sont d'une grande importance pour la communauté mondiale. Outre leurs fonctions écologiques, climatiques, culturelles, elles ont aussi des rôles économiques non négligeables et contribuent à la survie des populations riveraines qui en dépendent. D'où la nécessité d'une gestion durable. A la gestion durable des forêts (GDF), l'Assemblée Générale des Nations Unies dit que c'est une forme de gestion qui

vise à maintenir et à améliorer la valeur économique et sociale de tous les types de forêts pour le bénéfice des générations présentes et futures. Elle est caractérisée par sept éléments dont: l'extension des ressources forestières, la diversité biologique forestière, la santé et la vitalité des forêts, les fonctions de production des ressources forestières, les fonctions de protection des ressources forestières, les fonctions socio-économiques des forêts et le cadre juridique, politique et institutionnel (ONU, 2008 Résolution 62/98)¹.

¹ ONU, 2008 Résolution 62/98 cité par Convention sur la diversité biologique et IUCN, 2010: 8.

Selon Maldague (2006: 8), il s'agit de la gestion qui « implique la participation active des utilisateurs de la forêt et qui se traduit par la constitution de partenariat entre les gestionnaires de la forêt, les populations et les communautés », d'où la nécessité d'une gouvernance environnementale.

C'est donc la stratégie de gestion des forêts mettant en œuvre des actes susceptibles de garantir la durabilité des paysages et écosystèmes forestiers. Pour y parvenir, la lutte contre la pauvreté par la promotion de l'entrepreneuriat et l'usage des techniques à faible impact sur la forêt sont à promouvoir. De cette manière, l'entrepreneuriat féminin dans le Mayombe sera vu comme: apporteur de solutions alternatives au problème de pauvreté; moteur de développement économique; formateur d'un état d'esprit d'acteur et producteur de richesses économiques et sociales et surtout une garantie de la durabilité des paysages et écosystèmes forestiers qui est le but visé de cette étude.

V.2. Approche systémique et pertinence du sujet

La systémique est née vers la fin du XXème siècle suite à la découverte de la complexité du monde qui nous entoure (Donnadieu *et al.*, 2003: 1). Ces auteurs la définissent comme

Une nouvelle discipline qui regroupe les démarches théoriques, pratiques et méthodologiques relatives à l'étude de ce qui est reconnu comme trop complexe pour pouvoir être abordé de façon réductionniste, et qui pose des problèmes de frontières, de relations internes et externes de structure de lois ou de propriétés émergentes caractérisant le système tel, ou des problèmes de mode d'observation, de représentation, de modélisation ou de simulation d'une totalité complexe (Donnadieu *et al.*, 2003 : 2).

Cette approche voudrait que face à un problème, que l'on ne le traite pas de manière sectorielle et isolée (approche sectorielle) mais que l'on considère aussi le réseau de relation interne et externe qui s'y applique. De cette manière, l'environnement est appréhendé non pas comme un tout, mais comme un élément faisant partie d'un système bien organisé et évolutif. Toute modification d'un élément de ce système entraîne des conséquences qui affectent tous les autres. C'est dans ce cadre que ce travail est mené en visant la promotion de l'entrepreneuriat de la femme dans la forêt du Mayombe pour mieux l'impliquer dans la gestion des ressources forestières.

L'approche systémique constitue la base conceptuelle et pédagogique de l'ERAIFT. Elle est également le roc sur lequel est bâti le concept de forêt modèle. En effet, Maldague

(2006: 8) fait relever que « la forêt modèle obéit aux concepts et aux lois de l'analyse des systèmes et qu'elle se présente comme une forme de gestion qui peut être bénéfique à la reconstitution du couvert forestier mondial et est aussi un outil de lutte contre la pauvreté dans les zones de grands bassins forestiers ». Ainsi, on peut appliquer à la forêt modèle chacun des concepts et des lois de la systémique ; ce qui aboutit à un système se démarquant fondamentalement des approches sectorielles ayant dominé la foresterie dans le passé au détriment de la ressource (Maldague, 2006 : 18). Pour cela, toute activité entreprise dans le cadre de la forêt modèle doit prendre en compte les ressources forestières et les valeurs qui y sont associées, afin de répondre de manière adéquate aux besoins des communautés, des régions et de la nation. Ainsi la figure 1 ci-dessous montre le système de l'entrepreneuriat féminin et de la gestion durable des ressources forestières.

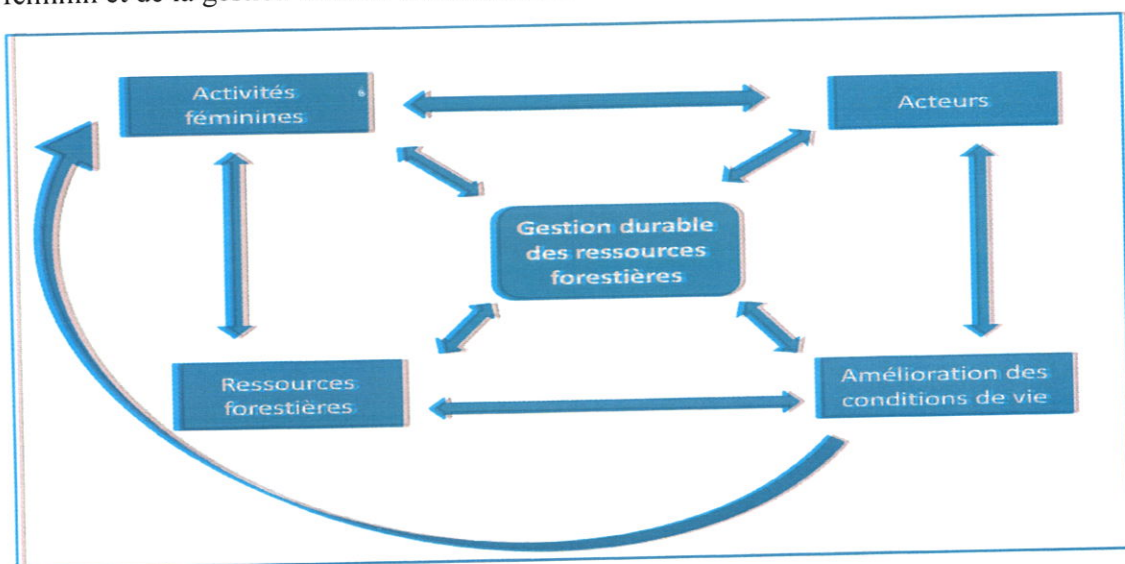


Figure 1 : Pertinence du sujet en rapport avec l'approche systémique

Tel que la figure 1 le montre, ce travail s'efforce de se situer dans la démarche systémique par l'analyse des rapports d'interdépendances qui lient les activités féminines, les ressources forestières, les effets socioéconomiques, le rôle des différents acteurs. Vu de cette façon, il constitue un outil de prise de décision par les populations elles-mêmes, les femmes, les ONG en place ainsi que le pouvoir public congolais. Cette approche permet d'envisager de manière participative et holistique des stratégies s'articulant autour de la gouvernance, l'écologie, du social et de l'économie pour ainsi contribuer au développement rural et intégré. Il y a donc la nécessité de placer l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable de la forêt dans un système plus large qui est le système rural.

V.3. Développement rural intégré

Le développement rural intégré (DRI) repose sur l'approche systémique. Dans le DRI, l'homme est placé au centre de son développement où il doit être à la fois le concepteur, l'agent et le bénéficiaire (Maldague, 2010: 197). Vue de cette manière, les objectifs du DRI sont de deux catégories: ceux qui se rapportent aux ressources naturelles et qui ont pour finalité de mettre un terme à leur gaspillage; et ceux qui visent à associer la conservation et le développement socio-économique en vue de mettre un terme à la destruction des écosystèmes et à la dégradation des ressources naturelles (Maldague, 2010: 199 ; Dossou, 2013: 10). Pour qu'un tel développement soit effectif, Maldague (2010: 323) préconise qu'il soit appliqué dans le cadre du système rural, qui est une application de la systémique en milieu rural regroupant six composantes à savoir: l'écosystème, le système de production, l'aménagement intégré du territoire, les conditions socio-économiques, les catalyseurs internes et externes.

Si on s'en tient à cette classification des composantes du système rural, l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable des forêts font partie de trois sous-systèmes: le sous-système écosystème, car l'écosystème détermine les potentialités de production du milieu ou de mise en valeur du territoire et l'homme le modifie par ses diverses interventions; le sous-système de production qui mobilise la terre (qui fait également partie du sous-système écosystème), la force de travail notamment la main d'œuvre, les biens et facteurs de production que sont les intrants ; le sous-système catalyseur externe où l'on retrouve la FMMc. En effet la FMMc est une structure de gestion participative qui peut offrir un appui en termes d'expertise pour le développement rural intégré dans la forêt du Mayombe.

En conclusion, l'entrepreneuriat a d'abord été identifié par les économistes comme un phénomène utile pour mieux comprendre le développement économique. Les behavioristes ont tenté de mieux connaître l'entrepreneur par son comportement. Cette étude intègre bien ces deux approches théoriques. Etant donné le rôle important de la femme dans la lutte contre la pauvreté et dans la préservation des ressources naturelles, il est important de promouvoir son entrepreneuriat. Dans le souci de traiter le problème de l'entrepreneuriat féminin et de la gestion durable des forêts de manière holistique et participative, sa pertinence par rapport à l'approche systémique est démontrée.

Organisation du mémoire

Ce mémoire s'articule autour de quatre chapitres.

- Le premier chapitre présente le contexte de l'étude, fait un point sur l'état de la question, énonce la problématique, les questions, les hypothèses et les objectifs de recherche, situe le sujet dans un cadre théorique ;
 - Le second chapitre se penche sur le milieu d'étude et la méthodologie utilisée ;
 - Le troisième chapitre passe en revue les résultats obtenus ;
 - le quatrième et dernier chapitre discute des résultats obtenus.
- Ce travail se clôture par une conclusion, des recommandations et des perspectives.



CHAPITRE II- MILIEU D'ETUDE ET METHODOLOGIE

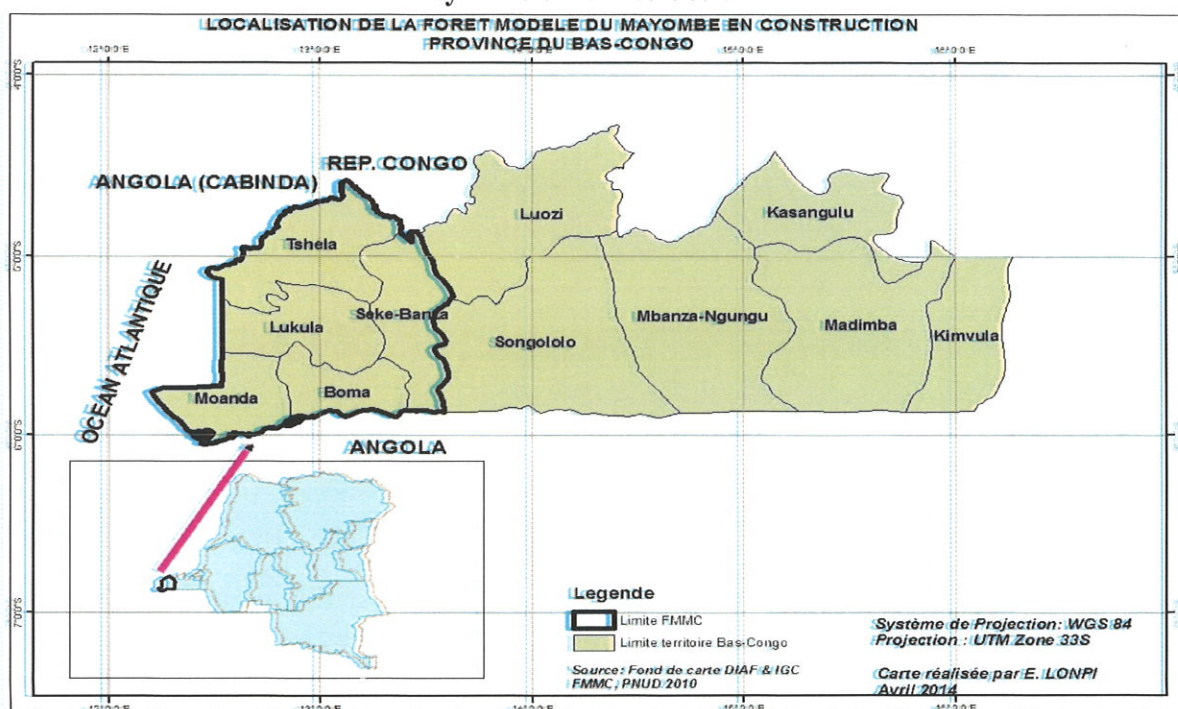
Pour toute intervention dans un milieu, il importe de le connaître pour mieux le comprendre et d'adopter une méthodologie devant permettre d'obtenir de manière objective et efficace toutes les informations nécessaires à l'atteinte des objectifs visés. Ainsi, dans ce chapitre, il est question d'abord de présenter le milieu physique et humain des sites sous étude, ensuite de décrire la méthode qui a été utilisée pour atteindre les résultats de nos recherches.

II.1. Le milieu d'étude

II.1.1. Localisation de la Forêt Modèle du Mayombe en Construction

La forêt Modèle du Mayombe est située en RDC dans la province du Bas-Congo et couvre l'ensemble du Mayombe notamment le district du Bas-fleuve (Tshéla, Lukula, Seke-Banza) y compris le territoire de Boma et celui de Moanda. La FMMc est limitée au Nord par la République du Congo et le Cabinda, au sud par le fleuve Congo, à l'Ouest par l'océan atlantique, à l'Est par le territoire de Luozi. Sa superficie est de 14 321 Km². Dans ce vaste ensemble, cette étude a été effectuée à Maduda et à Mangala localités situées respectivement à la périphérie de la cité de Tshéla et de la Réserve de Biosphère de Luki.

Carte 1 : La Forêt Modèle du Mayombe en Construction



II.1.2. Situation géographique des sites étudiés

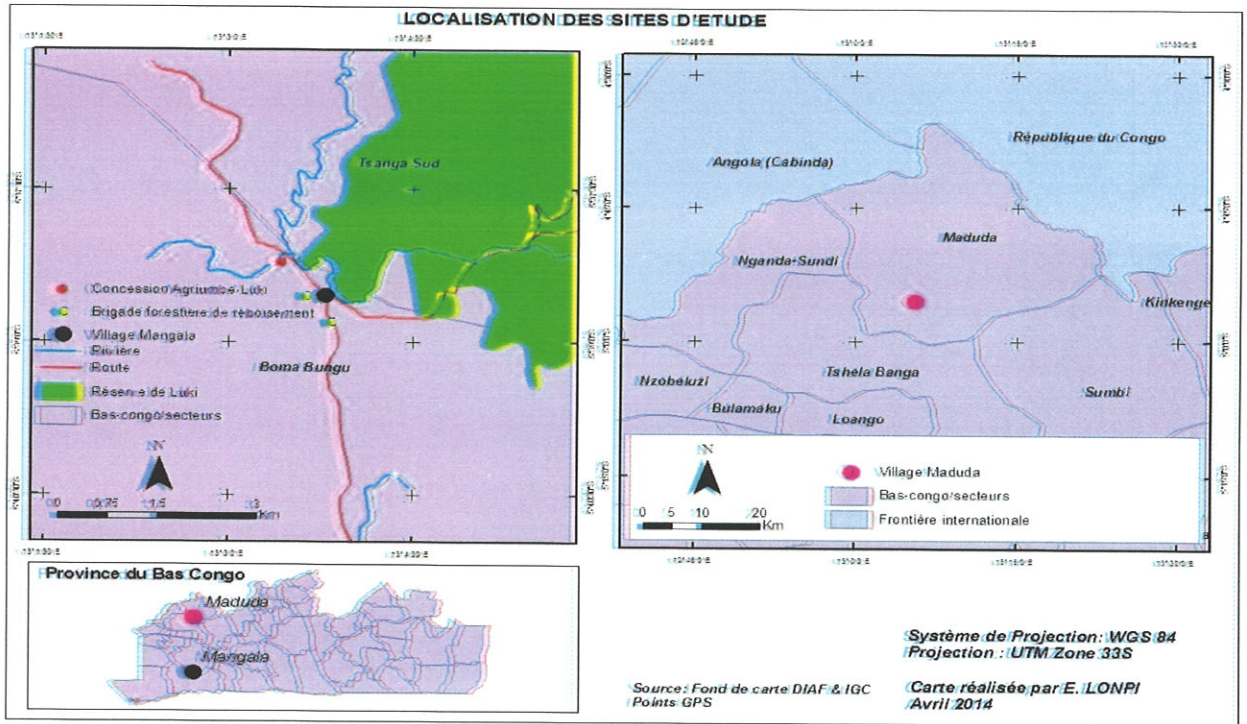
Maduda, village périphérique à la cité de Tshela, se trouve dans le secteur de Maduda, dans le territoire de Tshela district du Bas-fleuve. Il est limité au Nord par la république du Congo et le Cabinda en Angola, au Sud par les secteurs de Mbanga, à l'Est par le secteur de Sumbi et à l'Ouest par les secteurs de Nganda-Tsundi et Lubuzi.

Quant au village Mangala, il est situé à la périphérie de la réserve de Biosphère de Luki, dans le secteur de Boma-Bungu, territoire de Moanda, à l'Ouest de la RDC au Sud-est du Mayombe, dans la province du Bas-Congo. Il épouse les mêmes coordonnées géographiques que celle de ladite réserve. Ce qui veut dire qu'il est situé entre 05° 30' et 05° 43' de latitude Sud et entre 13°04' et 13°17' de longitude Est. Il est limité à l'Est par la RBL et la rivière Luki, à l'Ouest par la Brigade forestière de reboisement et au Sud par la société de production d'huile de palme Agriumbe-Luki.

II.1.2.1. Les données physiques sur Maduda et Mangala

Il est d'une grande nécessité qu'en étudiant le milieu physique du village Mangala, qu'on étudie celui de la RBL. Ceci tient du fait que nous n'avons pas trouvé de littérature sur le milieu physique de celui-ci et aussi sa population se livre aux activités dans la réserve. Par contre, au niveau de Maduda, quelques littératures sur le Bas-Congo et sur le territoire de Tshela nous donnent des informations à ce sujet dans la mesure où ils se trouvent dans la même unité géographique.

Carte 2: Localisation des sites d'étude



II.1.2.2. Relief, hydrographie et sols

a) Un relief de colline

Le relief de Maduda épouse celui du Mayombe. Il est constitué de collines jeunes dont l'altitude varie entre 200 et 600 m ainsi que des vallées encaissées. La Réserve de Biosphère de Luki (RBL) dans laquelle les femmes de Mangala mènent leurs activités a un relief également constitué de collines. Il s'élève des plateaux côtiers jusqu'aux monts Bangu, situés à 150 Km de l'Océan Atlantique et constitué d'une série de collines, géographiquement jeunes d'origine tertiaire, dont l'altitude varie entre 150 m (pont ferroviaire de la rivière Luki) à 500 m (crête centrale de la réserve). Le commandement moyen entre le fond des vallées et des collines environnantes est de l'ordre de 40 à 70 m (Lubini, 1997: 19).

b) Les types de sols

Les sols sont principalement du type argilo-sablonneux et argileux à Maduda. Au niveau de la RBL, Lubini (1997 : 19-20), fait une classification des principaux types de sols issus des différentes formations de recouvrement de la réserve. Il y distingue des sols rouges sur gneiss, des sols rouges violacés développés sur les amphibolites, des sols jaunes sur gneiss et sur quartzites, des sols alluvionnaires, développés sur les alluvions récentes.

c) Des cours d'eau aux régimes irréguliers

En ce qui concerne l'hydrographie, si les vallées sont encaissées à Maduda, tel n'est pas le cas pour la RBL. En effet, à Maduda, plusieurs cours d'eau coulent dans les vallées. On a par exemple : Lubuzi, Lubenga, N'sie, Phemba, Kiba, Mfulumungu, Madingani, Tutikanga, Dunzi, Vunga et Yanza. Dans le domaine forestier de la RBL, les cours d'eau appartiennent entièrement au bassin hydrographique de la rivière Luki. Cette rivière traverse toute la réserve du Nord-est au Sud-ouest en décrivant une grande courbe. Au niveau de la rive droite de la Luki on a la Ntosi, principal affluent. Sur la rive gauche de la Luki, la Kikulo, Mabakosa, la Tadi, la Monzi, la Likamba et la Nioka. Ces cours d'eau sont tous à caractère torrentiel et saisonnier, donc ils ont un régime irrégulier.

Toutefois, les sols, les cours d'eau sont des potentialités propices pour le développement des entreprises agricoles basées sur les cultures pérennes, vivrières et même maraîchères. La nécessité de connaître le type de substrat sur lequel sont implantées les activités humaines et

la forêt tient du fait que pour toute stratégie de développement, il importe de connaître le milieu.

II.1.2.3. Climat, Végétation et faune

a) Un climat de type tropical humide

Tout comme l'ensemble du Mayombe, Maduda et Mangala jouissent d'un climat de type tropical humide Aw5 selon la classification de Koppen (RDC, 2005: 16 ; Metikwiza, 2012: 5 ; Secteur de Maduda, 2013 : 2). La saison sèche va de mi-mai à mi-octobre. La température moyenne au cours de cette période est de 20°C. La saison des pluies quant à elle s'étale du 15 octobre au 15 mai avec une moyenne des températures de l'ordre de 25°C et une pluviométrie moyenne se situant autour de 1100-1300 mm par an.

b) La diversité de la flore et de la faune

En matière de végétation à Maduda, le rapport annuel de l'année 2010 du Comité des Ressortissants de Maduda fait état de la présence de Ntola, Kambala, Limba, Sipo, Mukulungu (CORESMA, 2010:6). Egalement, Vambi (2012 : 14), y identifie la présence d'une forêt primaire dense à *Gilletiodendron kisantuense* sur quelques secteurs inaccessibles des massifs de Kodomeza et de Madiakoko. Par ailleurs, une observation directe permet de faire la description suivante de l'organisation du finage de Maduda :

- Une succession de forêts secondaires jeunes autour de l'habitat. Ces forêts secondaires sont constituées de *Musanga cecropioides*, *Alaeis guineensis*, des arbres fruitiers notamment des manguiers, des safoutiers, orangers, des caféiers ainsi que des marantacées ;
- Au-delà de cette forêt secondaire on retrouve des jachères dominées par *Chromolena odorata*, *Mimosa invisa*, *craton hirtus* qui sont des plantes invasives et exotiques. Toujours dans ces jachères on retrouve des espèces telles que *Caloncoba welwitshii* et *Hymenocardia ulmoides*;
- Au-delà de ces jachères se trouve des champs de culture.

Par contre au niveau de la RBL, la littérature renseigne que cette réserve est constituée d'une grande diversité floristique composées des essences commerciales parmi lesquelles *Terminalia superba*, *Milicia excelasa*, *Prioria balsamifera*, *Gilletiodendron sp.* (Lubini, 1997 : 114-136).

En matière de faune, à de la réserve de Biosphère de Luki, on trouve encore des espèces d'animaux témoignant de l'existence antérieure d'une faune malgré les menaces. On

y rencontre des mammifères telles : *Cricetomy emini*, *Thryonomys suinderianus* (grand aulacode), les Chyrotères et le pholidotes (pangolins) ; des carnivores tels les Genettes, les civettes, les mangoustes. Le *Céphalus monticola* (céphalophe bleu), *Tragelaphus spekel* (sitatunga), *Corythocola cristata* (Metikwiza, 2012: 7).

Que ce soit à Maduda ou à Mangala, la combinaison des sols, du relief et du climat a permis la richesse floristique témoignant de la diversité des ressources qu'elles soient ligneuses ou non, d'où l'attrait pour les femmes d'y développer diverses activités à caractères économiques et de subsistance.

II.1.2.4. Les données sur le milieu humain

a) Une population jeune

D'une superficie de 120 km², Maduda comporte 34 villages représentant les différents clans de familles ayant formés le groupement. Dans cet espace, vivent 8984 âmes dont 6709 enfants, 1025 hommes et 1250 femmes (Secteur de Maduda, 2013). C'est donc une population jeune à croissance rapide d'où la nécessité d'envisager des stratégies de gestion durable des ressources naturelles. Pour ce qui est de Mangala, aucune information renseignant sur sa superficie n'a été trouvée. C'est un village qui comporte 5 quartiers avec 3510 habitants dont 1931 enfants, 840 femmes et 739 hommes (Secrétariat administratif du village Mangala, 2013).

a) Les infrastructures socioéconomiques

Situé à 30 kilomètres de la ville de Tshéla, Maduda est le chef lieu du secteur dont il porte le nom. On y trouve des écoles primaires et secondaires publiques et confessionnelles, des centres de santé publique et privé, un marché qui se tient une fois toutes les deux semaines. Ce groupement est traversé par la route nationale N°12 non bitumée allant de la cité de Tshela à la frontière de l'Angola et de la République du Congo.

Le village Mangala quant à lui se trouve à 30 kilomètres de la ville de Boma. Il est traversé par la route nationale Boma –Tshela. Il possède deux écoles secondaires, 3 écoles primaires, un centre de santé publique et 3 postes de santé privés. Cependant, il n'y a pas de marché à Mangala pourtant ce village fait l'objet d'une intense activité commerciale des denrées en direction de la ville de Boma. Sa position sur ce grand axe routier ainsi que la poussée démographique constituent des handicaps sérieux à la bonne gestion des ressources forestières de la réserve de Biosphère de Luki (Nsenga 2001: 55).

b) Les institutions

Dans les sites sous étude, on la présence de plusieurs institutions. Ce sont : l'Etat représenté par l'INERA-LUKI et le MECNT ; les organisations non gouvernementales, notamment le WWF Bas-Congo, Inter- actions et la Forêt Modèle nouvellement arrivée dans la zone. Ces institutions sont des structures susceptibles d'apporter des appuis en termes d'encadrement aux activités féminines. A Maduda particulièrement, en dehors de ces institutions, il y a également la présence des services administratifs du secteur et des services militaires. Ces villages sont sous la responsabilité d'un chef de village à Mangala et d'un chef de groupement à Maduda.

De manière générale, les potentiels des sites étudiés sont énormes pour promouvoir et développer l'entrepreneuriat des femmes qui d'ailleurs constituent aussi une grande part de la population donc une force essentielle pour la promotion du développement et le moteur du changement. Il est à la fois d'ordre physique et socio démographique. Toute action dans le but d'un développement durable menée dans ces unités géographiques doit en tenir compte.

II.1.3. Données historiques sur le village Mangala

Selon le récit de la population, ce village a été créé vers l'année 1850 par le chef « Kibula » encore appelé « Bula Matadi » c'est-à-dire chef de village en langue « *Yombe* » parlée dans la zone. Originaire de Kiobo, une des enclaves de la réserve de Biosphère de Luki, ce chef était de l'ethnie Bas-Kongo. Avec l'implantation des entreprises industrielles dans le Mayombe pendant la période coloniale, il y a eu un afflux des travailleurs parlant le « Lingala » et l'on commença à appeler cette localité Mangala (du vrai nom Kisadi Matuvi) qui est une déformation de « Lingala ». A cette époque le village Mangala ne possédait que deux maisons. Mais, suite à la fermeture des entreprises industrielles dans les années 70, les ouvriers de ces dernières ont migré vers Mangala et s'y sont implantés; depuis lors, ils ne dépendent plus que des ressources forestières de la réserve pour leur survie. Par ailleurs, les habitants de Kiobo ont aussi migré pour s'installer à Mangala. Ceux-ci sont appelés aujourd'hui les ayants droits des terres de la réserve. On y retrouve de ce fait aujourd'hui deux grands groupes de population : les originaires de Kiobo qui représentent 10% de la population, le reste étant constitué des Bayombe en grande majorité originaire de Maduda.

La suite de ce chapitre explique la méthodologie utilisée.

II.2. Méthodologie

Cette partie explique la méthode, l'approche, le cadre de l'enquête, l'échantillon, le déroulement de l'enquête sur le terrain, le traitement, l'analyse des données collectées.

II.2.1. Méthodes et approche utilisées

a) Les méthodes

D'une manière générale, quatre types de méthode ont été utilisées pour la réalisation de ce travail. Il s'agit des méthodes descriptive, quantitative, analytique et comparative.

La méthode descriptive est la méthode qui consiste à décrire, nommer ou bien caractériser un phénomène, une situation ou un événement de sorte qu'il paraisse familier. Cette méthode nous a aidé tant dans la description de notre milieu d'étude que dans celle de notre champ de travail. Le souci ici était de mieux appréhender les différentes réalités qui s'y trouvent.

Afin de rechercher le plus petit composant possible, notamment les modalités et les variables dans la question de la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable des ressources forestières du Mayombe, nous avons utilisé la méthode analytique. Ainsi, notre questionnaire a été décomposé en plusieurs aspects avant d'être analysée.

Etant donné l'exigence de la mesure et la quantification des phénomènes, nous avons également fait usage de la méthode quantitative dont les détails sont explicités dans les parties relatives à la collecte des données ainsi qu'à l'analyse.

La comparaison a permis de confronter les informations obtenues dans les deux villages et même à l'intérieur des variables.

b) Les approches systémique et participative

➤ L'usage de l'approche systémique

Nous avons signalé plus haut dans le paragraphe relatif à l'approche systémique, que les résultats ainsi que les recommandations formulées au sujet de la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable des ressources forestières du Mayombe dans ce mémoire ont été obtenus de manière systémique. Cependant, pour y arriver, il était impérieux que l'approche méthodologique s'y conforme. Ainsi, cette approche a été utilisée tant dans la construction du questionnaire, la collecte des données sur le terrain, que dans le traitement et l'analyse des données collectées.

S'agissant du questionnaire, il a été structuré en plusieurs points inter-reliés: les activités féminines, leur fonctionnement, leur apport sur le développement économique et social des femmes, les problèmes rencontrés dans la pratique desdites activités et les moyens de conservation des ressources forestières préconisées par les femmes.

Sur le terrain la mise en application de l'approche systémique s'est traduite par des enquêtes aux niveaux des institutions à vocation différentes dont celles du MECNT, du Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, du Ministère de l'Agriculture ainsi que du Ministère de l'Economie. Les organisations non gouvernementales (ONG) notamment le World Wild Fund et Inter actions

En ce qui concerne le traitement et l'analyse des données, cette approche a permis de comprendre les réseaux de relations interdépendantes et les différences entre les phénomènes analysés. Comme nous l'avons déjà signalé, les détails sont contenus dans le paragraphe réservé à cet effet.

➤ **L'approche participative**

Son usage s'explique par l'intérêt de la recherche de manière concertée avec les acteurs concernés, des solutions à un problème soulevé. Pour ce faire, dans cette étude dont la finalité est de contribuer à la recherche des voies pouvant permettre la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable de la forêt du Mayombe, cette approche méthodologique a été d'une grande importance. Ainsi, lors de la collecte des données qui ont servi à la rédaction finale de ce rapport, les opinions des uns et des autres ont été prises en considération pour donner à ce travail son caractère endogène.

Au total, l'approche intégrée et participative dans ce rapport final a permis d'identifier les activités féminines dans les sites sous étude, de comprendre leur fonctionnement à travers l'identification des différents acteurs qui s'y impliquent, d'évaluer les effets économiques et sociaux de ces activités pour les femmes et de répertorier les différentes contraintes dans leur pratique. Ainsi, le travail articule autour de l'économie, de l'écologie, de la gouvernance, du genre et du social.

II.2.2.Choix des sites de l'enquête, échantillon et déroulement de la collecte des données

II.2.2.1. Choix des sites et échantillonnage

a) Choix des sites

Plusieurs raisons ont motivé le choix des sites de recherche. Nous avons voulu que les sites représentent l'ensemble des activités réalisées par les femmes et le poids démographique. Ainsi, les moyens en temps et finances à notre disposition ont été déterminants dans le choix de Maduda et de Mangala.

- Les populations de ces villages dépendent essentiellement des ressources forestières et ces deux villages sont ouverts sur des villes demandeuses de ressources forestières;
- Les femmes y sont les premières utilisatrices des ressources de la forêt et y mènent diverses activités ayant pour but la survie de leur ménage;

Outre ces raisons, à plus grande échelle la RBL, principal lieu d'approvisionnement des femmes de Mangala en ressource est une aire protégée et Maduda le chef lieu du secteur de Maduda sans être une aire protégée semble être encore l'endroit dans le Mayombe où l'on retrouve une forêt n'ayant pas encore subi une dégradation profonde. Nous ne pouvions choisir l'un et laisser l'autre et faire une généralisation. Le choix de ces deux sites nous a néanmoins permis de saisir le comportement des femmes vis-à-vis des milieux forestiers et de leurs activités.

b) L'échantillon

Deux techniques d'échantillonnage ont été utilisées pour la collecte des données:

- L'échantillonnage raisonné pour les entretus en déterminant préalablement le type de personnes ressources à rencontrer, ainsi que le type de femme avec qui tenir des focus group discussion;
- l'échantillonnage probabiliste pour l'administration des questionnaires. Pour cet échantillonnage, il a été tiré respectivement dans chacun des sites à 6% à Mangala et à 4% à Maduda de l'effectif des femmes, soit 6% de 840 femmes pour Mangala et 4% de 1250 femmes à Maduda donc 50 femmes par site pour un total de 100 femmes dans l'ensemble. Le choix de 6% et de 4% a eu pour raison l'harmonisation de la taille de l'échantillon dans les sites sous étude. De plus nous avons été guidés par la répétition des informations lors des focus group qui permettaient de comprendre qu'il n'existait pas de grande différence dans les activités au niveau des deux villages.

A Maduda, le choix à été porté sur l'ensemble du groupement parce qu'il est constitué de petit villages dont les limites ne sont pas précises à l'intérieur desquels parfois deux à cinq ménages peuvent constituer un village.

c) Déroulement de la collecte des données

Avant l'enquête proprement dite, nous avons effectué la pré-enquête qui a permis d'ajuster les outils de collecte des données.

➤ La pré-enquête: une phase exploratoire

La révision bibliographique. S'agissant de cette phase, elle nous a permis de collecter les données secondaires par la lecture des ouvrages, des articles scientifiques, des rapports disponibles dans les bibliothèques et sur les sites internet appropriés. Soulignons que cette révision bibliographique a été faite bien avant notre descente sur le terrain. Ce qui nous a permis d'avoir des informations sur le milieu d'étude, de cerner les concepts à utiliser dans le travail et une meilleure appropriation des contours de l'étude. Elle a aussi été sollicitée pendant la rédaction de ce rapport final à chaque fois que le besoin se faisait ressentir.

L'exploration sur le terrain. Dans cette phase exploratoire, nous avons réalisé des entrevues, administré un questionnaire test et procédé aux observations directes sur le terrain.

Les entrevues. Ce sont des focus groups. Au total, nous en avons tenus neuf avec des groupes de femmes différents (femmes membres du CLD, femmes non membre d'une organisation se dévouant dans une pluri ou mono-activité, les femmes artisanes, les femmes cueilleuses de *Gnetum africanum*). La moyenne de femmes présentes lors des focus group est de 6.

En dehors des focus group, dans cette phase des entrevues, les entretiens ont été réalisés avec des personnes ressources de plusieurs institutions, notamment INERA, MENCT, Service de l'agriculture et du développement rural du secteur de Maduda, Agriumbe-Luki, Brigade forestière de reboisement, Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant. Des entretiens ont également été effectués avec les autorités politico-administratives, les chefs coutumiers à Maduda, les leaders des ONG notamment le WWF et des leaders des associations locales. Chez ceux-ci, nous avons cherché à connaître les politiques de gestion de la forêt prévues par leurs institutions et les mesures d'encadrement des activités féminines.

L'occasion nous a aussi été offerte d'assister à la réunion mensuelle de janvier 2014, du Comité de Développement Local du village Mangala. Cette dernière nous a permis de comprendre son fonctionnement, les atouts et les contraintes auxquels peuvent être confrontées les organisations paysannes dans nos sites d'étude.

L'application d'un questionnaire test. Nous l'avons fait dans le but de voir si les questions que nous avons prévues dans notre outil de collecte des données avaient leur raison d'être, et de minimiser les difficultés relatives à cette collecte des données. Ainsi, notre questionnaire a été testé auprès de 10 femmes indépendamment du type d'activité pratiquée.

➤ **L'enquête proprement dite**

Hormis le fait que les informations recueillies aient servi à déterminer certains aspects des forces, des faiblesses, des Opportunités et des menaces (FFOM), elles ont contribué à revoir certains aspects de notre questionnaire pour le conformer aux réalités de terrain. De ce fait, les données qui ont servi à la rédaction de ce rapport final sont essentiellement celles issues des questionnaires administrés à chacune des femmes de manière individuelle. Cette façon de procéder permettait aussi de croiser les informations obtenues de la phase exploratoire, notamment des focus group. Les catégories de femmes enquêtées sont: les femmes productrices et commerçantes ainsi que les femmes essentiellement commerçantes.

d) Les outils de collecte des données

Plusieurs matériels ont été utilisés pour la collecte des données. Ce sont : le récepteur GPS qui a permis de positionner les sites d'étude et de faire le tracking, l'appareil photo numérique, une balance mécanique à aiguille de précision 50 grammes et un peson entièrement en laiton pour la pesée des produits agricoles. Le questionnaire et un guide d'entretien ont été d'une grande utilité pour l'orientation des enquêtes. Par ailleurs, le dictaphone nous a permis de faire des enregistrements lors des entretiens semis structurés et ceci sous l'autorisation de l'enquêté. Nous avons aussi eu besoin d'un registre pour les prises de note et des Flip chart lors des focus group.

II.2.2.2. Le traitement, l'analyse des données et les représentations cartographiques

Les données obtenues au moyen des questionnaires et des levées sur le terrain ont été dépouillées, traitées et interprétées à l'aide des outils spécifiques d'analyse que sont les logiciels.

a) Le traitement et analyse des données

En fonction de la structuration du questionnaire, deux types de données ont été sollicitées : les données quantitatives et celles dites qualitatives. L'encodage des questions a été réalisé grâce au logiciel Epidata. Par contre l'analyse statistique des données a été faite à l'aide du logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Sciences). A l'issue de cette

analyse, des tableaux, des figures ont été générés à partir du logiciel Microsoft Office Excel 2007. Les analyses suivantes ont été faites:

- l'analyse descriptive pour déterminer les proportions, les effectifs, les moyennes;
- Le T-test pour les comparaisons. Ces analyses ont permis de mettre en application l'approche intégrée dans l'interprétation des résultats obtenus;
- **Le Khi-2** pour comprendre les interrelations entre les phénomènes étudiés
- L'analyse avantages/coûts pour la mesure de la rentabilité des activités.

b) Les représentations cartographiques

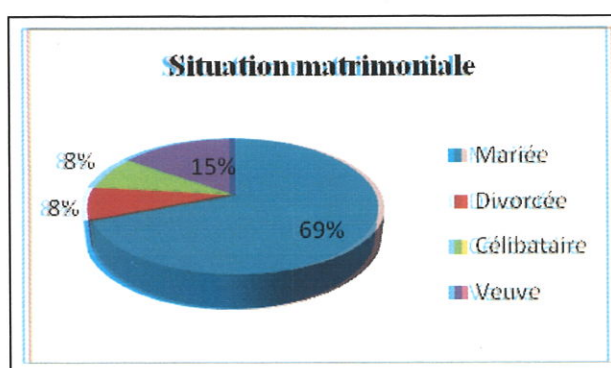
Nous avons enfin fait recours aux données SIG. Le logiciel de cartographie ARCGIS.10 a été sollicité à cet effet. Les cartes suivantes ont été élaborées: la carte de la localisation de la zone d'étude, des zones de commercialisation constituant des zones d'influence et des infrastructures socioéconomiques.

En somme, la présente méthodologie nous a permis d'aboutir aux résultats présentés dans le chapitre trois.

CHAPITRE III- PRESENTATION DES RESULTATS

Ce chapitre présente les résultats obtenus et fait une interprétation pour chacun d'eux. Il traite de plusieurs aspects dont de l'état des lieux des activités féminines dans la forêt du Mayombe, le fonctionnement de celles-ci, de leurs impacts socioéconomiques et des entraves qui s'opposent aux femmes dans l'exercice de leurs différentes activités. Tout d'abord, il est d'une nécessité de présenter les traits généraux de ces femmes que nous avons enquêtées.

En fonction de notre échantillon, les femmes que nous avons enquêté ont les profils ci-après représentés par les figures : 1, 2, 3 et 4 ci-dessous.



Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

Figure 2: Situation matrimoniale

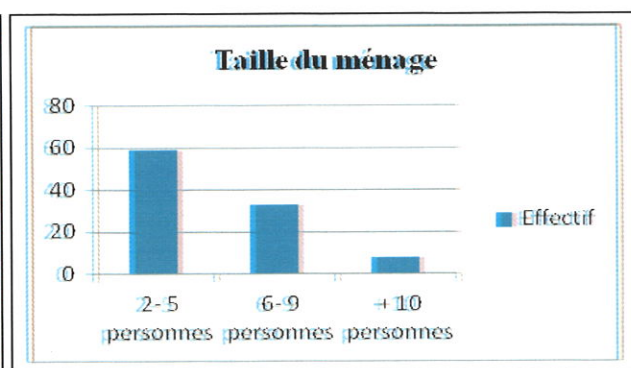
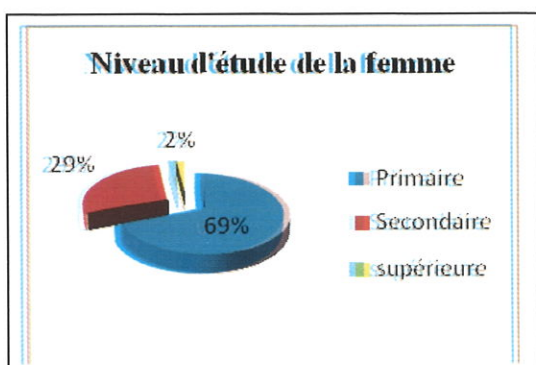


Figure 3: Taille des ménages



Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

Figure 4: Niveau d'étude

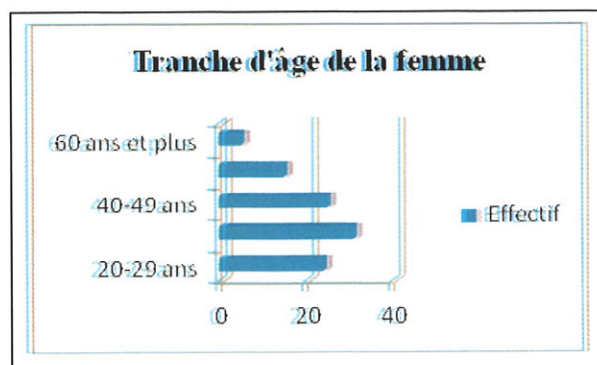


Figure 5: Tranche d'âge

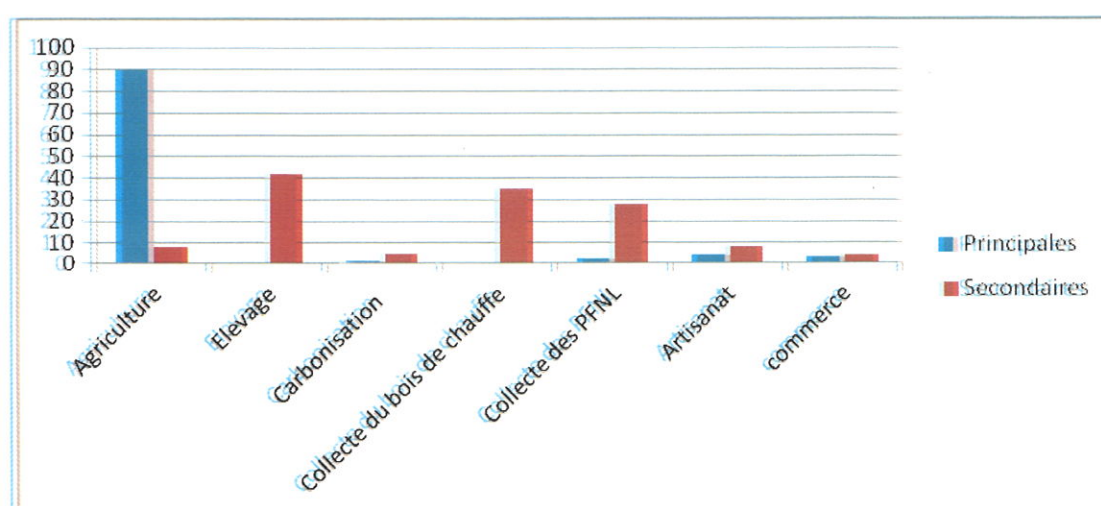
Il ressort de nos enquêtes qu'au nombre des femmes interrogées, 69% sont mariées, 15% sont des veuves, 8 et 8 % sont respectivement des célibataires et des divorcées. La taille moyenne de leurs ménages est de 6 personnes par ménages. Ce qui implique quelque part que

les membres des familles occupent une place dans les activités féminines à Maduda et Mangala. Ces femmes ont un niveau d'étude relativement bas car 69% ont/ou pas accomplies le cycle primaire. Elles se concentrent dans les tranches d'âges allant de 20 à 49 ans qui sont des groupes d'âges de la population active. Il s'agit ainsi de la période pendant laquelle l'être humain est le plus productif. Ce qui justifie le déploiement de ces femmes dans diverses activités dont l'état des lieux est détaillé dans la première partie de la présentation des résultats.

III.1. Etat des lieux des activités féminines dans la forêt du Mayombe

III.1. 1. Une pluralité d'activités pratiquées par les femmes

En raison de diverses potentialités naturelles (climatique, édaphique, hydrographique et floristique), les activités pratiquées par les femmes de Maduda et Mangala sont nombreuses et variées. Elles en cumulent parfois plusieurs, d'où la présence des activités dites principales et de celles dites secondaires. La figure 5 en fait une répartition. Ces femmes se subdivisent deux groupes: les femmes productrices et commerçantes (situation généralement rencontrée dans les zones rurales où l'économie est de subsistance) dont les activités sont l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la collecte des PFNL et la carbonisation; les femmes essentiellement commerçantes. Ce deuxième groupe de femmes ne produit pas mais fait uniquement le commerce des objets qu'elles achètent.



Source : Enquêtes de terrain, février-mars 2014

Figure 6: Hiérarchisation des activités féminines à Maduda et Mangala

Sur 100 femmes enquêtées, il ressort que l'agriculture est la principale activité économique pratiquée à Maduda et à Mangala. Comme telle, elle occupe 90 femmes. Celles qui la font comme activité secondaire soient 10%, se déploient principalement dans l'artisanat, le commerce et la collecte des produits forestiers non ligneux (PFNL) qui sont d'ailleurs des activités secondaires pour plusieurs autres. Cependant, l'élevage bien qu'apparaissant comme une activité secondaire, est pratiqué par 42 femmes sur les 100 interrogées à ce sujet.

III.1.1. 1. L'agriculture et l'élevage

a) Une agriculture extensive

C'est une agriculture de subsistance, extensive où le matériel utilisé est rudimentaire. Cette agriculture est marquée par un déplacement annuel des champs, des durées de jachère qui se rétrécissent et donc la moyenne est comprise entre 2 et 3 ans à Mangala et 4 ans à Maduda. Cette extension s'explique par l'explosion démographique, qui entraîne des pressions sur les terres et la conquête de l'espace forestier pour l'implantation des cultures tel que signalé à Maduda, ou encore, elle est la traduction d'un souci de sécurisation des terres de la famille ou du village. Elle se fait sur des terres dont les modes d'accès sont contenus dans le tableau 1 suivant :

Tableau 1: Mode d'accès à la terre des femmes de Maduda et de Mangala

Accès à la terre	Village			
	Maduda	Mangala	Total	Proportion en %
Héritage	36	15	51	51
Location	10	29	39	39
Achat	2	4	6	6
Métayage	2	2	4	4
Total	50	50	100	100

Source : Enquête de terrain, février-mars, 2014

Le tableau 1 renseigne que sur 100 femmes enquêtées, 51 % ont acquis la terre par héritage, 39% et 6% respectivement par la location et achat auprès d'un ayant droit. En effet, les terres obtenues par héritage sont celles du mari ou bien celles d'un oncle, d'un neveu ou encore celles de la belle famille dans la mesure où la femme n'hérite pas de la terre dans la société *Yombe* parce qu'elle est matrilineaire. Ce système de filiation voudrait que la transmission des biens et des qualités sociales soit fondé sur l'ascendance maternelle. Ce droit

d'accès lui est souvent retiré lorsqu'elle divorce ou après le décès du conjoint. Cependant, les femmes non encore mariées héritent des terres. Mais, elles perdent également ce droit lorsque leur statut matrimonial change, car en ce moment, elles sont sensées cultivées les terres dans leurs belles familles. Ainsi, les femmes considèrent ces terres comme acquises par héritage par opposition à celles qui les louent ou les achètent pour l'agriculture. Par contre pour celles qui accèdent à la terre par location, le contrat dépasse rarement deux ans.

les cultures pratiquées à Maduda et Mangala sont: le manioc dont les principaux dérivés sont : les feuilles, le manioc rouillé, la *chikwangue*² et les cossettes de manioc ; les arachides, le niébé, la banane, le maïs, le taro, les ignames, le riz, la tomate, le soja, la patate douce et le piment. Les photo 1 et 2 présentent respectivement la culture du manioc et la récolte des arachides. Ces cultures se font en polyculture où parfois quatre à cinq cultures sont associées dans un même champ. Cette forme d'association de culture est à même d'affecter la production étant donné la compétition pour l'accès à la lumière et aux éléments nutritifs.



Cliché : E. LONPI, février 2014



Cliché: Baron, février 2014

Photo 1 : La culture du manioc à Maduda Photo 2 : La récolte des arachides à Maduda

Cependant, il n'a pas été possible d'estimer les productions ou bien les rendements compte tenu du fait que la récolte s'étale sur une longue période. Il faut également dire qu'une bonne part de produits est consommée lorsque la denrée est encore dans les champs avant même la récolte finale.

b) Un élevage traditionnel

L'élevage pratiqué à Maduda et Mangala est un élevage traditionnel avec des bêtes en divagation (voir photo 3 et 4). Les animaux élevés sont: la volaille, les caprins, les porcins ainsi que les bovins que l'on retrouve uniquement à Maduda. Pour les 42% de femmes qui ont

² Sorte de pâte de manioc rouillé emballée dans les feuilles de marantacée et cuit à la vapeur

déclarés la pratique de l'élevage comme leur activité secondaire, 82% de ces femmes se retrouvent à Maduda où 50% dispose d'au moins 2 porcins, 100% ont au moins 2 têtes de volaille et 86 % ont au moins 6 têtes de caprins.



Cliché : E. LONPI, février 2014

Photo 3 : Des porcs en divagation

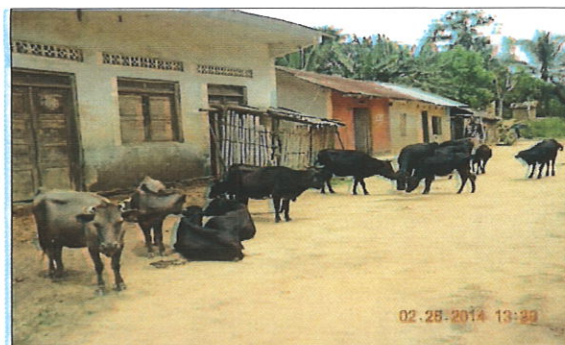


Photo 4: Un troupeau de bovin en divagation

Les animaux pour les femmes mariées appartiennent aux maris qui d'ailleurs y ont tous les droits. Le fruit de cette activité n'est commercialisé qu'en cas d'un problème majeur dans la famille. Difficilement aussi, il est consommé car selon certaines femmes, si un coq est tué, il est mangé en un jour. Par contre s'il est vendu, on peut se servir de son argent pour acheter plusieurs autres denrées capables de servir la famille pendant plusieurs jours. Outre ce fait, il sert de réserve de valeur pour la résolution des cas de litiges liés à un tort causé par une bête en divagation et pour le versement de la dot d'un fils ou d'un neveu. Ainsi, l'élevage est considéré comme une source d'épargne pour attendre d'éventuel problème.

III.1.1.2. La collecte des produits forestiers non ligneux et la pratique l'artisanat

a) La collecte des produits forestiers non ligneux

En tant qu'activité principale, elle occupe 2% des femmes enquêtées et comme activité secondaire, 38,4% de femmes s'y déploient. Cinq principaux produits forestiers non ligneux (PFNL) sont collectés par les femmes. Il s'agit du *gnetum africanum*, des plantes médicinales, des champignons, des feuilles de marantacées et des fruits sauvages.

Le *Gnetum africanum*. Encore appelé *fumbwa* en « Kiyombé », est une plante aux feuilles à forte valeur nutritive. Il est riche en protéine, glucide et sel minéraux. Il est également utilisé dans la médecine traditionnelle et occupe une grande place dans l'alimentation en Afrique Centrale en général et dans le Bas-Congo en particulier.

Nos enquêtes ont montrées que cette plante est devenue très rare à Mangala. Selon les femmes, il faut aller jusque dans l'aire centrale de la réserve de biosphère de Luki pour